HENRI BANCAL,

DÉPUTÉ A LA CONVENTION,

A ANACHARSIS CLOOTZ,

SON COLLÈGUE.

FRÈRE, vous me faites jouer un rôle dans une brochure dont je n'approuve ni le ton, ni les expressions. Vous me prêtez vos rêveries sur un gouvernement universel; vous dites que, dans une conversation chez Roland, j'ai, à défaut de vos poumons, complétement réfuté Buzot qui, selon vous, soutenoit le systême *fédératif*.

Comme je ne veux pas qu'on m'attribue ni le bien, ni le mal que je n'ai pas fait, et que l'homme public doit compte de ses opinions et de ses actions au public, je dois déclarer que ce n'est pas dans votre sens que j'ai combattu Buzot, et que je ne l'ai pas combattu comme fédéraliste.

Je regarde, j'aime tous les hommes comme des frères; on ne sauroit avoir des sentimens

plus étendus et plus ardens pour le genre humain, que ceux qui sont dans mon cœur. J'ai visité les Anglais dans la vue de *fraterniser* avec eux, et détruire cette haine antique qu'on a vu si long-tems entre deux nations qui, j'espère, ne tarderont pas d'être unies.

Mais il importe de dire que je ne conçois pas cette union de la même manière que vous.

Je ne veux pas, comme vous, que l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, et tous les autres états de l'Europe deviennent des *départemens* de la France, dont le chef-lieu seroit à Paris. Je désire qu'il s'établisse un jour, non un *congrès* de rois, mais de peuples, dont la première assemblée se tiendroit au lieu qui seroit agréé par les nations, et changeroit à leur volonté.

Vous allez beaucoup plus loin. Vous ne vous bornez pas à l'Europe, et vous voulez que tous les peuples, connus et inconnus, de la terre, soient tous régis par les loix d'une seule assemblée, et à ce compte, créer environ mille départemens.

Votre fantaisie de république universelle *départementale*, me rappelle un joli apologue, que j'ai entendu raconter fort agréablement au

célèbre docteur Petit, qui n'est pas un charlatan en médecine, et que j'abrégerai, pour ne pas abuser du tems.

Un vendeur d'orviétan racontoit avec emphase, sur la place publique de Londres, les courses qu'il avoit faites dans toutes les contrées du globe, sans exception, pour trouver un remède qui pût guérir de tous les maux. Après de longues fatigues, il avoit réussi; et dans l'enthousiasme d'une si belle découverte, son cœur sensible se proposoit bien d'en faire part à tous les peuples de la terre, pour lesquels il disoit avoir autant d'amour que vous.

Cependant, cet homme, qui n'étoit pas tout-à-fait fou, revint à lui-même. Il fut effrayé d'une si grande entreprise, et d'abord il se borna à une des quatre parties du monde. Bientôt, après de nouvelles réflexions, il se restreignit à l'Europe, et trouvant l'Europe encore trop vaste, il finit par adopter l'Angleterre sa patrie. Quand il eut bien intéressé son auditoire, par le récit de ses longs travaux et de ses bonnes intentions pour tout le genre humain, il dit: C'est donc à ma patrie, citoyens, que je me suis fixé; mais encore, parmi mes compatriotes, il m'est permis d'avoir une

plus tendre affection pour ceux du comté de Kent, où je suis né.

Mon baume est d'une guinée la fiole, mais je le donne pour une demi-guinée à ceux qui sont du comté de Kent.

Tous les spectateurs furent du comté de Kent; et sur-le-champ tout son baume fut vendu. Cependant ceux qui s'en servirent continuèrent à être malades, et à mourir comme on avoit fait par le passé.

Je ne veux pas conclure de là, que les choses humaines iront à l'avenir comme par le passé. Non. Je suis sûr que la déclaration des droits parcourra et régénérera l'univers.

Mais je ne crois pas que les hommes et les nations soient condamnées à attendre votre république universelle, et à obéir à un centre unique, pour être heureuses.

Je pense que la nature a répandu par-tout le baume, le principe de la *vie sociale*, comme celui de la *vie naturelle*; que la reproduction indéfinie de l'espèce est sa plus grande loi; et que de cette loi dérive nécessairement la multiplication des sociétés humaines, comme celle des familles, dont personne ne sauroit calculer ni le nombre, ni la durée, ni la fin. On ne sau-

roit assigner un centre unique de gouvernement à une chose dont on ne connoît, ni toute l'étendue, ni toutes les proportions.

Si vous voulez me convaincre qu'il ne doit y avoir qu'*une nation*, commencez par me prouver qu'il ne doit exister dans l'univers qu'*une famille*. Prenez garde de tomber dans le systême patriarchal et tyrannique de Filmer. Rousseau l'a renversé d'un seul mot, et il dit que deux hommes illustres de l'Angleterre, Locke et Sidney, lui firent beaucoup trop d'honneur, en faisant chacun un livre pour le réfuter. Je répète ici ce que j'ai dit ailleurs. La paternité est la loi de la nature; la fraternité est celle de la société.

C'est en nous berçant de chimères, en nous promettant le ciel, que les prêtres ont pris nos biens sur la terre. Je me défie de tout ce qui est inconnu, systématique, outré; et je crains qu'en me promettant une république universelle, on ne mette des obstacles à l'affermissement de celle que nous fondons, en indisposant contre nous le genre humain, qui veut bien nous avoir pour *frères*, mais non pas pour *pères* et pour *maîtres*.

Tout corps politique qui veut se donner une

trop vaste étendue, tend au despotisme; comme tout homme qui se jette dans les espaces imaginaires, tend à la folie. C'est une loi de la nature, aussi certaine que la mort, pour tous ceux qui ont réfléchi sur l'homme et sur les nations. Car la nature a mis des bornes aux facultés des corps politiques, comme à celles de l'homme. Elle a mis aussi des différences dans les productions des divers pays, et varié tellement les goûts des hommes, que ce qui fait le bonheur de tel peuple, peut causer la mort d'un autre. Enfin, et ceci n'est pas une petite difficulté à résoudre, la nature a fait la terre fort grande. Il y a des distances immenses entre les peuples, des mers, des montagnes, de grands lacs, des fleuves qui semblent avoir été créés pour multiplier les sociétés, et les rendre indépendantes, sans que pour cela elles doivent être ennemies.

Je crois plutôt *à la paix universelle*, qu'à la *république universelle.*

Inventez des ballons qui puissent parcourir la terre avec autant de rapidité que nous parcourons un des états de l'Europe; et alors je ne croirai plus votre projet une chimère; quoiqu'il restât un grand obstacle dans la différence

de langues. Mais peut-être celui-là n'est-il pas invincible.

Quant à l'autre, dites-moi comment vous obligerez à prêter obéissance à une seule assemblée, tant de peuples si éloignés les uns des autres, qui connoissent à peine les environs de leurs habitations. Cependant nulle société ne sauroit exister et prospérer, sans avoir une *règle* et des *loix communes*, sans que tous les associés concourent à ses loix qui doivent être l'expression de la volonté générale. Il est bien difficile de connoître la volonté générale d'un seul peuple ; comment pourra-t-on s'assurer toujours de la volonté générale de tout le genre-humain ? Le congrès de l'Amérique a bien de la peine à se faire obéir dans un seul continent, et par des peuples qui sont plus près que nous de la nature et de la raison : et les nations sauvages qu'en ferez-vous ? elles qui détestent plus la vie civile que la mort, elles qui, régies presque toutes par la même forme de gouvernement, ont pourtant conservé chacune leur indépendance.

C'étoit un bel hommage rendu aux vertus de Marc Aurèle, que celui de vingt peuples

divers, qui venoient lui rendre graces du bien qu'il leur avoit fait.

Mais outre que c'étoit une bien petite portion des habitans du globe ; je ne vois dans cette démarche, que reconnoissance et soumission. Il n'y avoit point là de *fraternité.*

Fœderis æquas dicamus leges. Cette pensée de Virgile me semble une des plus vraies, des plus touchantes, et des plus sublimes de l'antiquité. Elle est applicable à tous les siècles.

Je conçois qu'un jour il puisse y avoir une assemblée où se trouveront les députés de toutes les contrées connues de la terre, pour reconnoître leur *origine commune*, se promettre la *paix* et la *fraternité*, et perfectionner le *droit* de *la nature* et *des nations.* Ce traité *fédératif*, je le conçois, je l'espère. Mon plus grand charme est de le méditer. Mais que cette assemblée fasse des loix auxquelles toute la terre obéisse, cela me paroît impossible. Car il faudroit réaliser aussi l'existence d'un pouvoir exécutif nommé par tous les peuples, et suffisant pour les contraindre tous à exécuter la loi. Il faudroit, pour faire subsister un gouvernement si coûteux, trouver un moyen

d'asseoir et de répartir, d'une manière équitable, les contributions publiques, eu égard à la nature de chaque pays, et du genre d'industrie des habitans.

A moins donc qu'on ne puisse organiser un si grand corps politique avec autant de perfection qu'une montre, ou que le genre-humain puisse vivre un jour dans l'état de société comme dans celui de nature, sans aucun gouvernement, et l'homme civil se passer des loix de l'homme, je vois la république universelle, telle que vous la voulez, impraticable.

Il se passeroit bien des siècles, avant que tous les peuples eussent pu seulement s'accorder sur les lieux où se tiendroient ces assemblées; car elles donneroient une grande influence aux lieux de leurs sessions. Que seroit-ce, quand il faudroit s'occuper des intérêts d'une si vaste république, et faire des divisions *départementaires* ! La seule opération de la division de la France, fit envoyer, dans le tems, à l'assemblée constituante, environ deux mille députés extraordinaires.

Combien en faudroit-il pour tout le genre-humain ?

Pour moi je ne conçois une telle *union po-*

litique possible, que quand nous serons tous au ciel. C'est la *cité* de *Dieu* de Saint-Augustin.

Au surplus, il me semble qu'il seroit bon de s'entendre sur le mot de *fédération* ; et ce seroit une chose vraiment criminelle, si l'on pouvoit le faire servir à la calomnie, comme avant l'établissement de la république, les ennemis de la liberté faisoient de celui de *républicain*.

Quand on crée des révolutions, il faut créer des mots nouveaux, parce qu'une révolution est un changement d'idées, d'opinions, de mœurs ; et je pense que jusqu'ici on ne s'est pas entendu sur ce mot de *fédération*. Avant la publication de votre brochure, l'abbé de Saint-Pierre et Rousseau avoient voté pour une paix perpétuelle. Ils avoient même eu la justice de faire honneur de cette idée à un roi. Pourtant Rousseau dévoiloit, dans Henri IV, les arrières-vues intéressées qui sont dans le cœur de tous les rois.

Avant la même publication de votre pamphlet, et peu de tems après la révolution de juillet 89, une société, dont j'étois membre, enseignoit publiquement les principes de la *fraternité universelle*. Elle les propageoit ; et j'ai

même été, durant mon séjour en Angleterre, chargé par elle d'une mission, pour y former un lien avec les amis de la liberté. Vous êtes venu, et vous érigeant en orateur du genre-humain, et changeant le nom de la chose, vous avez dit : *république universelle*; et voyant des départemens en France, vous avez assujetti tous les peuples à faire partie de la division *départementale* de la France.

En cela je crois que *vous avez plus fait la cour au peuple français qu'au genre-humain.*

Le *Fédéraliste* fait par des Américains, à en juger seulement par son titre, seroit un ouvrage à réprouver selon vous. Cependant il a été fait pour prouver à ceux des états américains qui vouloient se séparer du congrès, les avantages de l'union ; et je ne crois pas que, dans les circonstances où nous sommes, il y ait de livre plus utile à la convention et au peuple français, pour maintenir *l'indivisibilité* de la république.

S'est-on avisé de calomnier la première assemblée des gardes nationaux des 83 départemens, le 14 juillet 1790, parce qu'on l'a appelée une *fédération* ? Et n'étoit-ce pas une véritable fédération, quand tous les peuples de

France avoient brisé leur ancien contrat social, et qu'il falloit en faire un nouveau.

Appelez comme vous voudrez l'état actuel de la France, *union* ou *fédération*, il est certain qu'elle est *indivisible*. Ce mot tranche toute difficulté, fait taire toutes les calomnies. Il est certain encore que nous avons tous été d'accord sur ce point. Nous avons tous *à l'unanimité* décrété l'*indivisibilité* de la France, comme l'abolition de la royauté.

Je ne conçois d'*union parfaite* qu'entre des citoyens qui sont renfermés dans la même enceinte, et qui ont ensemble de continuelles relations *naturelles*, *morales* et *civiles*. J'ai, je crois, prouvé cette union dans une déclaration que j'ai faite en 89, des droits des municipalités.

Il y a *union* et *fédération*, toutes les fois qu'il y a *représentation*. C'est dans ce sens qu'on appelle fédération la première assemblée du 14 juillet 1790.

Il y a fédération en ce sens, que quoique chaque département soit tenu d'obéir au corps qui représente la république, il y a pourtant des droits qu'on ne peut ôter aux citoyens et aux communes. Car la société de la famille,

et celle des citoyens de toute une ville, sont antérieures à la grande cité de l'état.

Dans l'union qui vient d'être opérée de la Savoye à la France, il y a un véritable traité fédératif de peuple souverain à peuple souverain; et cela est si vrai, que si par la suite l'une des deux nations violoit le pacte de l'union, celle qui seroit lésée, auroit le droit de se séparer.

Le corps politique, comme le corps de l'homme, a un droit sur tous ses membres. Mais une différence essentielle entre le corps de l'homme et celui de l'état, c'est que le premier étant *un*, n'a qu'une volonté, une faculté active qui ne peut vouloir que le bien de tous ses membres, à moins qu'il ne soit dans un état de maladie ou de démence. Le corps de l'état au contraire étant une agrégation de plusieurs corps sensibles, ayant tous des facultés et des volontés, ces diverses volontés ont toujours droit de choisir le gouvernement qui leur est le plus avantageux, et de réclamer contre toutes les violations qui pourroient être faites, des droits imprescriptibles de la nature.

Je voudrois bien que votre république pût

se réaliser : nous serions délivrés des misères de cette vie. Mais il me semble que vous ne devriez ni vous plaindre, ni vous fàcher, si nous pouvions parvenir d'abord, sur cette terre, à celle que j'imagine.

J'insiste d'autant plus pour la mienne, que sans parler des Suisses qui se glorifient aussi de la liberté, je connois la fierté angloise ; et je ne pense pas que ce peuple qui a versé tant de sang pour se rendre libre, qui nous a conservé le principe de la souveraineté des peuples par ses actions et ses écrits, et nous a précédés de quelques siècles dans l'exercice du droit d'insurrection, je ne pense pes qu'il voulût faire de son isle, un *département* de la France ; et ce seroit un obstacle, qui ne seroit pas mince, à l'exécution de votre projet.

Si vous lui en faisiez la proposition, il vous diroit avec Virgile : frère, *fœderis æquas dicamus leges.* Nous voulons bien établir par des *traités*, des loix *égales* pour *la liberté* de la mer, et les autres droits qui sont communs à tous les hommes. Mais puisque la nature a fait des isles, souffrez que nous soyons seuls maîtres dans la nôtre, et que notre Convention décide souverainement de notre existence

naturelle, *politique*, *religieuse* et *civile*, sans que nous soyons obligés de passer et repasser les mers, pour recevoir des loix de la Convention de Paris.

Mais, dites-vous, les Anglais auront aussi leurs députés à Paris. Pourquoi, vous répondront-ils, faut-il que nous envoyons et entretenions annuellement, à grands frais, des députés au loin ? Pourquoi faut-il que nous contribuions aux dépenses d'un grand état, tandis que nous pouvons faire nos loix nous-mêmes, faire subsister avec peu de dépense notre corps politique, et nous accorder d'ailleurs sur tous les objets du droit des gens, dans des congrès généraux, tenus à des intervalles fort éloignés ?

En vérité, je crois que dans cette dispute l'on s'est plus occupé des *personnes* que des *choses*. *Union*, *fédération*, qu'importe le mot, pourvu que l'égalité y soit, pourvu que nous arrivions à la *paix universelle* ? Commençons par unir les peuples par une alliance fédérative. Nous verrons ensuite, s'il est possible d'arriver à votre division *départementaire*, et j'y donnerai moi-même mon consentement, pourvu que vous me fassiez bien connoître tous les élé-

3

mens de cette société, et qu'il soit possible de l'allier avec la *liberté* et *l'egalité.*

Encore une fois, le premier pas à faire pour arriver à ce que vous ne demandez pas, est que tous les peuples de la terre, las ou honteux de se battre, commencent par convenir d'une paix universelle. Tâchons donc, nous qui voulons voir le genre humain libre et heureux, d'accélérer cette grande époque, en établissant entre nous une paix sincère.

A PARIS, de l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre-François, n°. 4.